

Bulletin mensuel de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier

ACADÉMIE DES SCIENCES ET LETTRES
DE MONTPELLIER

(1706 - 1973)

NOUVELLE SERIE

TOME 4 - 1973

BULLETIN
DE
L'ACADÉMIE DES SCIENCES
ET LETTRES
DE MONTPELLIER

1973



MONTPELLIER

1973

Séance publique du 27 avril 1973**RECEPTION DE M. Jean COMBES**

M. le Président prie M. Jean Combes, élu membre de l'Académie dans la Section des Lettres, le 31 janvier 1972, succédant à M. le Professeur Etienne Antonelli, de lire son remerciement.

Monsieur le Président,
Mesdames,
Messieurs de l'Académie,

Que mes premiers mots soient pour vous dire toute ma gratitude et toute ma confusion à vous, Messieurs de l'Académie, qui m'avez accueilli avec tant d'affabilité et tant d'indulgence. Je mesure en effet l'honneur que vous m'avez fait, en m'admettant, malgré mes faibles mérites dans une Compagnie dont les titres se perdent dans le glorieux passé de notre ville, puisque ce sont des lettres patentes de Louis XIV qui en février 1706 ont porté création de la Société royale des Sciences et Lettres de Montpellier dont elle est la légitime héritière. Je voudrais vous exprimer toute la fierté que je ressens et aussi toute l'angoisse, car vous m'avez appelé à remplacer une éminente personnalité, le Professeur Etienne Antonelli, qui fut l'un des maîtres de la science économique et politique, à la fois un homme de pensée et un homme d'action.

Qu'il me soit permis de remercier tout spécialement mes parrains, mon vieil ami Monsieur Jean Claparède et notre Secrétaire perpétuel Monsieur Gaston Vidal : leur sympathie agissante n'a pas peu contribué à rassurer mon inexpérience.

Etienne Antonelli était avant tout un Méditerranéen. Issu d'une famille corse de la région de Corte, il était né en 1879 à Valence, en Espagne, où son père exerçait le commerce des vins. A ce moment-là en effet nombre de Français s'intéressaient à l'importation dans notre pays des vins espagnols. Oserais-je évoquer

aussi l'exemple de mon grand-père qui à peu près à la même époque et pour la même raison était installé au Grao de Valencia ? C'est à Marseille, au Lycée Thiers, qu'Antonelli fit ses études secondaires, études brillantes que couronna le prix d'honneur de la ville, puis il se tourna vers le Droit et fréquenta la Faculté d'Aix. C'est dire qu'il subit de longues années durant l'influence de notre Midi où sous quelques outrances verbales reparaît toujours un réalisme foncier et où le sens de l'humain tempère la rigidité des principes et des théories. Sa première thèse de Doctorat soutenue en 1905 à Paris eut pour objet **La protection de la Viticulture par l'Etat**, à un moment où le Midi, notre Languedoc notamment, souffrait cruellement de la mévente des vins : depuis l'année précédente la crise s'était aggravée et devait aboutir aux tragiques événements de 1907. Il est naturel que cette thèse ait valu à Etienne Antonelli une charge de cours à la Faculté de Droit de Montpellier, charge qu'il occupa de 1906 à 1908.

Mais dans cette France qui vivait les dernières années de la Belle Epoque, où, après le vote de la loi de Séparation des Eglises et de l'Etat, les querelles religieuses perdaient peu à peu de leur virulence, tandis que les rebondissements de la question marocaine rendaient plus sensible un autre péril et qu'on sentait déjà passer par instants le souffle de la guerre, les problèmes sociaux se posaient avec une acuité grandissante. La multiplicité et la gravité des crises révélaient les insuffisances de ce libéralisme qui avait été la règle d'or du XIX^e siècle. Chez nombre d'intellectuels de gauche en particulier, de tendances radicales ou socialistes, se manifestait un pressant souci de rénovation à partir d'études concrètes et précises aboutissant à un programme de réformes susceptibles d'être rapidement réalisées.

C'est alors, en 1906, que prend naissance le Comité de Démocratie Sociale dont malgré sa relative jeunesse Etienne Antonelli devient très vite l'un des principaux animateurs. L'importance de ce Comité se mesure à la personnalité de beaucoup de ses adhérents, magistrats, avocats, médecins, artistes, journalistes, professeurs. Certains d'entre eux sont déjà engagés dans la politique active, d'autres s'y engageront bientôt. Qu'il nous suffise de citer Robert de Jouvenel, Emile Buré, Paul-Boncour, le Directeur de la Dépêche de Toulouse, Maurice Sarraut, le maire de Lyon, Edouard Herriot, qui se groupent autour de chefs reconnus, Millerand, Viviani et Briand. Mais en avril 1905 s'est constitué le parti socialiste unifié et lorsqu'en mars 1906 Briand accepte un portefeuille dans le cabinet Sarrien, il est exclu du groupe socialiste. Quelques mois après Viviani est dans un cabinet Clemenceau le premier titulaire du ministère du Travail. Ce qui fait que le Comité de Démocratie Sociale, dont Briand préside souvent les réunions, demeure en marge de la S.F.I.O. Le plus proche collaborateur de Briand, son chef de cabinet Léon Parsons, lui reste naturellement fidèle et avec lui Etienne Antonelli. Il arrive alors à

ce dernier de préparer certaines interventions oratoires de Briand, ministre, puis président du Conseil, de rédiger plusieurs de ses discours : Briand, on le sait, n'aimait pas écrire et il préférait improviser à partir d'un texte plus ou moins composé.

Le Comité s'intéresse aux questions purement politiques, mais aussi et de plus en plus aux questions économiques et sociales : les rapports du capital et du travail sont au premier plan de ses préoccupations. On met l'accent sur la justice fiscale. On s'efforce de rendre viable une loi du 25 février 1906 sur les retraites ouvrières. Au printemps 1909 paraîtra un hebdomadaire, **La Démocratie Sociale** : le premier numéro contient une profession de foi de son rédacteur en chef Antonelli, qui inaugure ainsi une longue et brillante carrière de journaliste : les Montpelliérains ont pu apprécier son talent.

Comme l'a montré dans une pénétrante étude sur "**l'action politique d'Etienne Antonelli**" (1) le regretté Jules Milhau qui avec François Perroux mérite de figurer au premier rang de ses disciples, la doctrine exposée alors dans la *Démocratie Sociale* réalisait une synthèse des courants idéologiques les plus divers. Par la loi le Chapelier la Révolution, supprimant tous les corps intermédiaires, avait laissé les individus isolés en face de l'Etat tout puissant. Depuis lors la législation avait évolué, le droit de coalition avait été reconnu, puis le droit syndical, enfin par la loi de 1901 le droit d'association. Désormais devant l'Etat se dressent de grandes forces collectives : les organisations syndicales en particulier se multiplient. Antonelli est partisan du **syndicalisme intégral**, entendons par là qu'il préconise le groupement par syndicats de tous les intérêts : syndicats d'ouvriers, mais aussi de patrons, d'agriculteurs, de commerçants, voire de consommateurs. Avec les anarchistes, avec Kropotkine notamment, il voit la société de demain sous la forme d'une "multitude d'associations unies entre elles pour tout ce qui réclame un effort commun, fédérations de producteurs pour tous les genres de production agricole, industrielle, intellectuelle, artistique", se groupant entre elles pour assurer "le logement, l'éclairage, le chauffage, l'alimentation, les institutions sanitaires etc." Il n'exclut pas des groupements très étendus, englobant tout un pays ou même plusieurs pays. Mais il insiste sur la nécessité de la liberté : "Une liberté complète présidera au développement des formes nouvelles de production, d'invention et d'organisation, l'initiative individuelle sera encouragée et toute tendance à l'uniformité et à la centralisation combattue" (2). Certes l'autorité demeure nécessaire, comme un fait social inéluctable, mais, dans l'Etat fédéraliste qu'il appelle de ses vœux, elle sera moins lourde à supporter parce que d'autres forces lui feront contre-poids. Antonelli est résolument mutualiste, il restera toujours beaucoup plus proche de Proudhon que de Karl Marx.

Enseignant et chercheur, il est en 1910 et en 1911 chargé de conférences à la Faculté de Droit de Paris. Il professe aussi au Collège libre des

Sciences Sociales. Il ne dissimule pas ses préoccupations sociales. Un de ses cours, qui sera la matière d'un livre, est consacré aux actions de travail dans les sociétés anonymes à participation ouvrière. En 1911 d'autre part il traite de l'économie pure et de Léon Walras, ce savant, qui n'ayant pu trouver d'auditoire en France, a obtenu une chaire à Lausanne. Etienne Antonelli estime en effet qu'à côté d'une science économique toujours plus proche de la réalité humaine, il y a place pour une économie pure qui fait appel à la méthode et à la langue mathématiques. Cette position de principe, affirmée hautement dans un mémoire agrégatif, lui vaut plus que ses sentiments socialistes de n'être pas reçu au concours de 1910. Il lui restera la gloire d'avoir été, comme l'a récemment rappelé le Professeur Henri Guitton, le rénovateur français des études économiques mathématiques. Car Antonelli demeurera attaché à cette orientation de sa pensée et de sa méthode : en 1939 il publiera une étude sur "**L'économie pure du Capitalisme**".

Il enseignait à la Faculté de Poitiers lorsque la guerre éclata. Volontaire pour le front, il fut grièvement blessé en 1915 à Notre-Dame de Lorette. Deux ans après, il faisait partie, à titre d'attaché militaire adjoint, de l'escorte du nouvel ambassadeur de France en Russie, l'ancien ministre Noulens, remplaçant Paléologue rappelé après la chute du tsarisme. Est-il besoin de souligner l'intérêt de cette mission qui permettait au lieutenant Antonelli d'assister aux événements décisifs qui aboutirent à l'établissement du régime soviétique ? Il en rapporta les éléments d'un livre qui tout de suite fit autorité.

Après la victoire, Antonelli fut détaché au Ministère des Colonies où il contribua à mettre sur pied la formule du mandat sur les anciennes possessions allemandes. L'expérience acquise en ce domaine, renforcée par des missions en A.O.F. et au Maroc, lui fournissait en 1925 la substance d'un **Manuel de législation coloniale** vite devenu classique. Elle le qualifiait particulièrement, lorsqu'il siégea à la Chambre, pour rapporter divers projets de loi concernant les finances algériennes.

Entre temps Etienne Antonelli était rentré dans l'enseignement : agrégé en 1919, il fut nommé à la Faculté de Lyon. C'est là que le parti socialiste unifié vint le chercher pour en faire un député de la Haute-Savoie : en 1924 il fut élu sur la liste du Cartel des Gauches qui passa tout entière. Antonelli se plaisait à résider avec sa famille dans cette région si belle et si reposante. Mais la Haute-Savoie était de tradition assez modérée et en 1928 Antonelli ne fut réélu que d'extrême justesse — et grâce au canton d'Annemasse — dans la circonscription de Saint-Julien-en-Genèvois ; en 1932 il fut battu par un démocrate populaire. Il ne passa donc au total que huit ans au Parlement, mais huit ans qui marquèrent, car membre influent de la Commission des Finances de la Chambre des Députés, il eut très souvent son mot à dire. Il fut surtout, et la chose mérite d'être soulignée, l'un des principaux auteurs de la loi du 5 avril 1928 sur les Assurances Sociales.

Un premier texte avait été voté par la Chambre au début de 1924, mais ce fut sur un texte assez différent revenu du Sénat que s'engagea le débat décisif de 1928. Il était difficile d'atermoyer davantage, car des lois d'assistance ouvrières introduites sous la domination allemande dans la décennie 1880-1890, par Bismarck par conséquent, comme une obligation de politique conservatrice, étaient en vigueur dans nos départements du Nord-Est récemment récupérés. Ce fut Etienne Antonelli qui fut chargé du rapport, ce qui lui imposa de multiples interventions, faisant suite à un remarquable discours du 5 mars où il réfutait les arguments des adversaires de la réforme.

La tâche du rapporteur était délicate. Il aurait souhaité que l'assurance sociale fût selon l'esprit mutualiste dans la stricte dépendance du syndicalisme, conformément aux conceptions du Comité de Démocratie Sociale, mais il lui fallut admettre l'arbitrage de l'Etat. "Il arrive nécessairement un moment, fut-il obligé de reconnaître, où les intérêts particuliers corporatifs les plus légitimes doivent s'incliner devant les représentants des intérêts de la collectivité" (3). Depuis lors, nous ne le savons que trop, à l'occasion des nombreuses retouches que la pratique a rendues indispensables, la législation sociale n'a cessé, au grand désappointement d'Antonelli, de devenir de plus en plus étatique. Malgré tout, Etienne Antonelli continua de s'occuper de très près de ces problèmes. Membre du Conseil supérieur de la Sécurité Sociale et du Conseil supérieur de la Mutualité, il publia un **Guide des Assurances Sociales** dont rapidement trois éditions se succédèrent. En 1932 il se voyait confier la chaire des Assurances Sociales au Conservatoire des Arts et Métiers.

Le député Antonelli s'était également occupé des problèmes du logement. N'avait-il pas essayé de faire aboutir un projet de construction d'habitations à bon marché ? Les questions purement politiques l'intéressaient aussi : en février 1932 il défendait un système électoral combinant le scrutin uninominal et la représentation proportionnelle. C'est, chose singulière, à peu près le système actuellement en vigueur dans la République fédérale allemande pour l'élection du Bundestag.

Mais il était dans la destinée d'Etienne Antonelli de revenir dans ce Midi dont il était originaire et qui était toujours cher à son cœur. Sa santé avait été ébranlée par une grave opération et son médecin lui conseillait de fuir la vie agitée de Paris pour le calme de la province. La disparition de notre confrère, le Professeur Roche-Agussol, qui avait initié à l'économie politique des générations de juristes — beaucoup d'entre-nous ne l'ont pas oublié — lui permit de se faire nommer en 1935 à la Faculté de Montpellier et il put grâce à de longs séjours à Palavas se rétablir complètement. Et c'est ainsi qu'il passa dans notre région les trente-cinq dernières années d'une existence bien remplie. Il ne s'intéressa plus que de loin à la politique active, mise à part une très brève participation au brain-trust du cabinet Blum en 1936.

Méridional, Antonelli retrouvait à Montpellier un climat, dans tous les sens du mot, qui lui avait été longtemps familier. Très attaché à son ascendance corse, il se montrait fier de son appartenance à cette petite patrie dont il tenait à préserver l'originalité, c'est-à-dire la langue et les traditions. Comme le rappelait naguère M. le Doyen Turchini, il fut dans notre ville près d'un quart de siècle le président de l'Amicale des Corses.

Montpellier lui fut accueillant ainsi qu'à Madame Antonelli : elle était née à Odessa et c'est en 1911 au cours d'une mission à Berlin où il avait été envoyé par le Ministère du Travail qu'il l'avait rencontrée. Son affabilité et son esprit lui avaient ouvert toutes les portes. En 1941, Messieurs de l'Académie, vous aviez appelé Etienne Antonelli à siéger parmi vous en remplacement d'un autre juriste réputé, et après la seconde guerre mondiale il fit partie plusieurs années durant de notre conseil municipal.

A Montpellier Antonelli se consacra avant tout à l'enseignement et à la recherche. En 1938 il siégeait au jury d'agrégation ; il le présidait en 1945 et en 1946. De ces deux dernières années date l'essentiel de sa production scientifique : c'est alors en effet qu'il publia son **Manuel d'Economie Politique**, cet ouvrage qui, comme l'a si fortement marqué notre confrère et ami Jean Morini-Comby, si prématurément disparu, permettait à tous de découvrir "l'originalité de sa méthode et de ses apports". (4).

Demeuré fidèle à la technique de l'économie pure, Antonelli usait couramment du raisonnement par équations, mais il ne perdait jamais de vue la doctrine et le programme qu'il avait adoptés depuis toujours : il était de ceux pour qui la science économique doit rester avant tout au service de l'homme. Deux guerres ont accumulé les massacres et les destructions : durant la première Antonelli a souffert dans sa chair, durant la seconde, parce qu'il s'est refusé à trahir ses convictions et ses amitiés, il a été un trop long moment comme exilé dans son propre pays. Et puis ces guerres ont précipité les progrès de la mécanisation générale qui menace d'asservir l'homme alors qu'elle devrait le servir. **La grande relève de l'homme par la machine** pose des problèmes angoissants pour qui veut construire un humanisme économique.

Comme Tocqueville dont il était l'admirateur passionné, Antonelli n'entendait garder le silence ni sur les erreurs des hommes, ni sur les défaillances des structures et des institutions. Il craignait qu'en donnant une importance trop exclusive aux problèmes monétaires, on ne négligeât la réalité humaine et sociale, que la spéculation ne tint autant de place, sinon davantage, que le travail et la production. Ce sont ces préoccupations, et d'autres analogues, qui transparaissent dans toute une série d'études qu'Antonelli publia de 1958 à 1967.

Mais ce qui contribua à préserver Etienne Antonelli d'un irrémédiable

glissement vers un scepticisme désabusé, sinon vers un pessimisme systématique, c'est qu'il continua à rester en contact avec les nouvelles générations. Ses rapports avec ses collègues et ses étudiants que lui assurait une longue carrière de professeur à la Faculté de Droit et à l'Ecole de Commerce demeurèrent toujours empreints d'une aménité naturelle qui se manifestait aussi bien dans son enseignement magistral que dans les conseils amicaux qu'il prodiguait à tous ceux — et ils étaient nombreux — qui venaient le consulter. "Tonalité optimiste" et "exaltation reconfortante" (5), telles sont les expressions qui viennent sous la plume de Jean Morini-Comby pour caractériser les dernières scolarités du vieux maître. Consacrant son ultime leçon à une rapide esquisse de l'économie présente, Antonelli passait en revue les divers courants de pensée entre lesquels se partageaient les économistes, il n'apercevait pas de doctrine directrice. Si nous pouvons, disait-il, considérer le temps présent "Comme un moment de passage d'un système économique, le capitalisme, à un autre système", il s'avouait incapable de donner de cet autre système "une préfiguration autrement que par l'imagination, la prévision, l'hypothèse". (6) Mais il tenait avant tout à souligner que l'humanisme "occupe tout le fond du tableau, soit dans l'évolution des idéologies, soit dans l'évolution des institutions structurelles", que "c'est lui qui marque les tendances profondes de la vie économique et sociale de notre temps" (7). Conclusion d'un grand humaniste qui espéra jusqu'au bout en un avenir meilleur.

NOTES

- (1) *Revue d'Histoire économique et sociale*, XXXIe vol., 1953, pp. 364-382.
- (2) J. Milhau, *art. cit.* pp. 373 et 374.
- (3) *Journal officiel* des 10 et 14 mars 1928, cité par J. Milhau, *art. cit.* p. 378.
- (4) J. Morini-Comby, La Carrière enseignante d'Etienne Antonelli, *Revue d'Histoire économique et sociale*, XXXIe vol., 1953, p. 362.
- (5) J. Morini-Comby, *art. cit.*, *ibid.*
- (6) E. Antonelli, Ma dernière leçon, *Revue d'Economie Politique*, 77e année, 1967, N° 2, p. 218.
- (7) E. Antonelli, Ma dernière leçon, *Revue d'Economie Politique*, *Ibid*, p. 219.